





Communiqué de presse Paris, le 24 février 2014

## Bangladesh: les victimes du Rana Plaza ne peuvent plus attendre Les multinationales doivent les indemniser sans délais

Deux mois avant l'anniversaire de la plus grande tragédie de l'industrie textile, Peuples Solidaires et le Collectif Ethique sur l'étiquette appellent les marques qui se sont fournies auprès des usines du Rana Plaza à contribuer immédiatement et de manière significative au fonds d'indemnisation des victimes, désormais opérationnel.

En lien avec des syndicats et des ONG du Bangladesh et dans le monde, Peuples Solidaires et le Collectif Ethique sur étiquette appellent les multinationales qui ont sous-traité leur production au Rana Plaza à contribuer sans délai au fonds d'indemnisation, et ce, **avant le 24 avril**, date anniversaire de ce drame qui a causé la mort de 1138 personnes et fait plus de 2000 blessé-e-s. Dix mois après l'accident, il est inacceptable que les entreprises donneuses d'ordre qui ont une responsabilité de premier plan, telles que **Benetton**, **Camaïeu**, **Auchan ou Carrefour**, n'aient pas encore contribué au fonds, entravant l'accès des victimes à la justice.

Au moins 29 millions d'euros sont nécessaires pour couvrir la perte des revenus et les frais médicaux des victimes et de leur famille. "Depuis dix mois, tous sont en situation de détresse. Les premières contributions sont attendues, elles permettront de procéder rapidement aux premiers versements" déclare Vanessa Gautier, Chargée de mission à Peuples Solidaires. "Les entreprises ne peuvent plus fuir leur responsabilité. Elles doivent indemniser les victimes. Le drame du Rana Plaza est symptomatique de problèmes que l'on dénonce depuis des années dans l'industrie textile. Nous encourageons en outre tous les acteurs du secteur à contribuer abondamment à ce fonds inédit. "

Les aides financières d'urgence ont jusqu'à présent été versées de façon aléatoire, sans aucune transparence, et demeurent dérisoires. L' « Arrangement du Rana Plaza » qui encadre le fonds d'indemnisation est désormais doté d'une structure opérationnelle qui permettra de mettre fin à ces aides hasardeuses. Il s'agit d'un cadre inédit, unique et collaboratif, piloté par l'Organisation internationale du travail (OIT).

Les victimes du Rana Plaza ont été contraintes de travailler alors que d'importantes fissures avaient été observées la veille sur les murs du bâtiment. Shila Begum, couturière rescapée de l'accident, témoigne: "Personne ne voulait travailler ce jour-là (...) On sentait la tension dans les yeux des ouvriers ». Lorsqu'elle regagne sa machine, une coupure d'électricité intervient. « Le plancher a cédé. Ma main était coincée, j'ai cru mourir". Prise au piège pendant presque une journée, Shila a été secourue, mais ses blessures ont nécessité une hystérectomie, et son bras la fait encore souffrir. Aujourd'hui elle ne peut plus travailler. Dix mois après le drame, il n'y a plus d'excuses. Les multinationales du textile doivent assumer leur responsabilité dans cet accident sans précédent et verser sans délais l'indemnisation due aux victimes et à leurs familles.

## **Contacts presse**

Nayla Ajaltouni, Collectif Ethique sur l'étiquette, 06 62 53 34 56 - n.ajaltouni@ethique-sur-etiquette.org

Peuples Solidaires et le Collectif Ethique sur l'étiquette réclament par ailleurs la mise en place d'un cadre juridique contraignant afin d'obliger les entreprises à assumer leurs responsabilités quant aux conditions de travail chez leurs fournisseurs et leurs sous-traitants et soutiennent en ce sens la proposition de loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre déposée par des parlementaires en novembre dernier.